

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.
 Le chemin Elgin, dans le comté de l'Islet, long d'à peu près 35 milles courant, de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAU, écuyer, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.
 Le chemin entre Matane et Cap Chat; Agent, J. B. LEPAGE, écuyer, à Rimouski.
 Le chemin Taché, de Buckland dans le comté de Bellechasse au chemin de Kempt dans le comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur; Agent, Stanislas Drapeau, écuyer, à St. Jean Port Joli.
 Le chemin Métapédiac, de Métis à Restigouche; Agent, J. B. Lepage, écuyer, Rimouski.
 Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata; Agent, L. N. GAUVREAU, écuyer, Isle-Verte
 Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:
 1^o.—Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
 2^o.—Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
 3^o.—Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et 4^o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.
 Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptées de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.
 Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyé de nouveau.
 Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.
 Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très-propres à toutes les fins de l'agriculture,
 Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:

QUEBEC,..... A. C. BUCHANAN, Agent en chef d'Emigration.
 MONTREAL,..... C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
 J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P. M. VANKOUGHNET,

Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 14 novembre 1861.

**ATELIER
 D'HORLOGERIE
 ET
 D'ORFÈVRERIE.**

NOUS prenons la liberté d'annoncer à MM. les Cultivateurs des différentes paroisses, etc., que nous avons ouvert un

ATELIER D'HORLOGERIE

à Québec où nous sommes à même de faire de la manière la plus satisfaisante tous les ouvrages qui concernent notre profession. Ayant pratiqué l'Horlogerie depuis très-longtemps dans les villes d'Europe où on fabrique les Montres, nous sommes en état de réparer toutes Espèces de mouvements, tels que:

Chronomètres, Patent Lever, Secondes Indépendantes, Montres à répétition, Duplex, Horloges, Pendules, etc., etc., etc.

Nous espérons satisfaire au public et mériter une large part de son bienveillant patronage.

Rue de la Fabrique, No. 9,

Vis-à-vis le bureau du "Mercury,"

Deux portes au-dessus de la maison Bilodeau.
VIERNE ET GIRARD.

16 décembre 1861.

A VENDRE

"LES OISEAUX DU CANADA"

2 volumes, prix réduit pour les écoles 5s. chez MM. L. Brousseau, T. Hardy et

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 2 déc. 1861.



Département des Terres de la Couronne.

Québec, 5 novembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 96,284 acres des Terres de la Couronne, dans les townships d'ARAGO, CASGRAIN, LAFONTAINE, LESSARD et GARNEAU, comté de l'Islet, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le CINQUIEME jour de DECEMBRE prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité, S. DRAPEAU, écuyer, à Saint-Jean Port-Joli.

ANDREW RUSSELL,
 Assist-Commissaire.

15 nov. 6



Chemin de Fer du Grand-Tronc du Canada,
 District de Québec et la Rivière du Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 10. 00 A. M. arrivant à la Rivière du Loup à 5. 00 P. M.

Les convois partent de la Rivière du Loup tous les jours à 8. 00. A. M. arrivant à la Pointe-Lévi à 3. 30. P. M.

16 déc. 1861.

C. FREER,
 Surintendant.



Département des Terres de la Couronne.

Québec, 19 octobre, 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 16,000 acres des Terres de la Couronne, dans les townships de BERGERONNES et D'ESCOUMAINS, ainsi que les lots des villages de Tadoussac, Bergeronnes et Escoumains, comté de Saguenay, C.E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 20e jour de NOVEMBRE prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité R. BOULLIANE, écuyer, à Bergeronnes.

ANDREW RUSSELL,
 Assist-Commissaire.

15 nov. 6

HUILLE DE CHARBON.

De la compagnie Franklin de New-York.

CETTE HUILLE est admise comme la plus pure, la meilleure et la plus économique de toutes les Huiles maintenant en usage. Elle donne une

LUMIERE BRILLANTE égale au gaz, exempte d'odeur et sans aucune fumée.

A vendre en gros et en détail chez

F. O. VALERAND,
 Dépôt de la vraie Huile et de Lampes.
 8, rue L. Montagne, Québec.

15 nov. 1861.